

Réglement 2024 du Prix du Gouverneur D101

Article 1

L'objectif du « *Prix du/de la Gouverneur.e 101* » est de récompenser les clubs qui ont été les plus assidus au respect des règles et des objectifs du Fifty-One International et notamment dans l'envoi des rapports de réunions, l'organisation de conférences, l'expansion, les présences aux Assemblées générale et Congrès, ...

Article 2

La participation à ce « *Prix du/de la Gouverneur.e* » est strictement réservée aux clubs du District 101 du Fifty-One International, **en ordre de cotisation vis-à-vis du District et de l'International.**

Les clubs en formation ne peuvent pas participer à ce prix.

Fonctionnement

Durant une année civile, le District octroie des points à chaque club en fonction d'une tarification établie.

L'année suivante, le District établit le classement et le communique lors de son assemblée générale.

Tarifification :

Envoi des PV des RS	4 points par envoi dans un délai maximum de 30 jours après la réunion
Envoi des PV de comité	8 points par envoi dans un délai maximum de 30 jours après la réunion
Conférence	20 points par conférence
RS spéciale expansion (N+1)	50 points La réunion doit avoir été annoncée dans l'agenda du bulletin du District 101.
Présence statutaire (calcul)	Présence totale à la RS en pourcentage divisé par 10 et arrondi à l'entier le plus proche
Réunion commune avec un autre club Fifty-One	30 points
Compensation	20 points (dans un délai d'un mois avant ou un mois après la réunion statutaire compensée)
Proposition de candidature	20 points
Adhésion d'un nouveau membre	50 points + 50 points si le membre a moins de 50 ans
Bonus expansion	50 points par unité supplémentaire à l'effectif du club à la fin de l'année civile par rapport au début de l'année civile
Participation au Prix Versele	50 points
Friends	15 points par nouvel adhérent « Friends »
Partenariat officialisé	50 points
Présence à l'AG du District	30 points si le club est présent
	15 points si le club est représenté
	0 point si le club s'est excusé
	Moins 30 points si le club est absent

Présence au Congrès du FOI	40 points si le club est présent
	20 points si le club est représenté
	0 point si le club s'est excusé ou est absent
Manifestation publique	30 points Organisation publique d'une action en faveur du service à la communauté, annoncée par encart dans le bulletin du District avec publicité locale (encart dans les journaux, etc.) ouverte aux participants autres que les membres du Fifty-One.
Mise en place d'actions concrètes visant l'expansion durant 2024	50 points Le projet doit avoir été discuté et approuvé en réunion statutaire et parvenir au District dans le cadre du calendrier 2024 du club transmis au District.

Montants accordés

Les montants accordés s'élèvent à :

1^{er} prix : 1.400 €

2^{ème} prix : 1.000 €

3^{ème} prix : 700 €

4^{ème} prix : 500 €

5^{ème} prix : 400 €

6^{ème} prix : 300 €

7^{ème} prix : 200 €